

Cela fait 1 an qu'il y a eu un changement d'équipe au Bureau et au CA d'AMEREVE Aquitaine Antilles. La mise en place a nécessité au préalable la mise aux normes administratives de L'AMEREVE avec les prestataires nécessaires pour son fonctionnement et le développement de la partie administrative informatique de l'AMEREVE obligatoire pour les rapports entre AMEREVE, les administrations diverses, les membres du CA.

Ouf une bonne chose de faite !

Nous avons le devoir d'entraîner AMEREVE vers l'avenir afin que d'autres nous remplacent. Nous sommes retraités encore capables de nous adapter mais il faudra savoir se retirer et laisser à des plus jeunes le soin de veiller sur AMEREVE.

Pour partir en beauté il nous faudra passer le flambeau dans l'amitié et une « ASSO OK »

Nous avons encore du « BOULOT »

Nous avons aussi une mission c'est de travailler pour vous adhérents d'AMEREVE Aquitaine Antilles pour vous rendre service et défendre « notre » retraite

En parallèle, nous essaierons de vous proposer plus d'activités mais cela demande une mise en place et la nécessité de connaître les tranches d'âges de l'association ( d'où date de naissance demandée ). Des randonnées sont proposées régulièrement ce semestre et pour les conjoints survivants vous avez 2 administrateurs, Me GROS et Me MATHEY à votre écoute (voir horaires p5).

**Par contre le Dr LEMARCHAND, secrétaire adjoint, responsable des adhérents recevra dorénavant votre bulletin d'inscription ou de renouvellement avec votre chèque.**(ce n'est plus Me MIRANDE)

Ainsi nous pourrons avoir une liste informatique actualisée et normalisée pour les envois postaux des bulletins notamment.

L'outil informatique est obligatoire pour la gestion d'AMEREVE mais l'association restera proche de tous ses adhérents qu'ils soient informatisés ou non. Mais dans peu d'années 100% des adhérents seront informatisés. Nous continuerons à faire de l'initiation informatique à tous ceux qui le souhaiteront.

L'AG a eu lieu le 10 Mars 2016 suivi d'un CA le 29 MARS qui a modifié quelque peu le Bureau.

C'est difficile de passer d'une génération à l'autre et je remercie tous les membres du Bureau qui se sont investis pour la modernisation d'AMEREVE afin de lui donner toutes les chances de passer « un » cap,



celui de la modernité, et il y aura bien d'autres Caps, il faudra s'adapter. Merci pour votre implication.

L'année va se terminer dans l'espoir que des conflits sans intérêts portant sur la manière de faire et les difficultés liées à la transmission de données soient enterrés. L'ancien secrétaire général a fini le temps qu'il s'était lui-même accordé et imparti en fonction de son âge et de ses problèmes de santé comme noté sur ses rapports antérieurs.

Par contre il est de son devoir, de son honneur et de sa responsabilité de ne plus utiliser ni transmettre « sa » liste de mails et la détruire.

J'aurais préféré plus de retenue par rapport aux responsabilités de sa fonction.

Sa gestion de son conflit interne n'était pas acceptable mais nous devons aller vers l'avant et faire progresser AMEREVE.

L'avenir est maintenant à la cohésion. L'association doit changer de cap tout en entérinant ce qui a été réalisé par le passé.

Une de mes priorités est le travail en groupe, le partage des tâches pour plus d'efficacité et de faciliter l'organisation.

Nous avons fini tous nos carrières donc nous n'avons pas à nous accrocher aux vrais ou faux pouvoirs terrestres.

Travailler bénévolement est un choix oui ! Mais nous voulons le faire avec plaisir, dans la joie, dans l'amitié et dans la confraternité.

Je ne considère pas le statut de Présidente comme un rôle de pouvoir mais de services et de devoirs c'est la raison pour laquelle chaque membre du CA doit avoir une « tâche » et c'est ce qui explique la longueur de la liste de la première page.

Une de mes priorités aussi est de vous donner des « nouvelles d'AMEREVE » « régulièrement et dans la transparence. Ainsi je vous ai fait un résumé d'informations de l'association en page 4.

En page 3 également, vous avez la liste du CA d'AMEREVE avec les dates de fin de mandat à l'AMEREVE pour que chacun puisse renouveler ou poser sa candidature en temps utiles. Tous les membres du CA sans exception seront à renouveler par 1/3 tous les ans selon les statuts.

Le prochain Cap sera un nouveau site pour faire en sorte qu'AMEREVE soit accessible à tous les adhérents mais aussi à tous ceux qui veulent jeter « un coup d'œil » sur L AMEREVE et peut être « l'essayer ».

**Le 10 MARS 2017 aura lieu la prochaine AG d'AMEREVE à PAU** avec la collaboration de la CARME. Nous avons commencé à préparer l'événement qui doit être la Fête d'AMEREVE.

Notez cette date sur vos agendas. Pour le transport, en fonction des inscriptions, nous affréterons un car de Bordeaux.

D'autre part, d'ores et déjà, je sollicite les candidatures pour le renouvellement du 1/3 sortant du CA de l'AMEREVE le 10 MARS 2017

AMEREVE est dans la dynamique et nous voulons faire en sorte que Notre Association AMEREVE soit accueillante pour tous les retraités quelque soit leur âge.

En ce qui concerne les nouvelles extérieures, en ce moment les négociations conventionnelles ont lieu entre les syndicats et la sécurité sociale. Nous devons attendre Septembre 2016 pour commencer à faire un résumé des acquis ou des surprises.

J'ai eu la chance de participer à une journée de négociations sur la retraite et ce n'est pas facile car autour de la table il y a tous les syndicats et en Présidence le directeur de la sécurité sociale et sa cohorte de juristes. Cette journée s'est passée calmement et tous les points de vue se sont exprimés. Subsiste une inconnue : les conclusions sont elles déjà écrites ??? A SUIVRE

## **BON ETE à tous et à toutes**

Profitez du soleil ! Il nous rend joyeux ! Et il faut l'emmagasiner pour l'hiver

**R CALES Présidente d'AMEREVE AquitaineAntilles**

**Je préfère l'avenir au passé car c'est là que j'ai décidé de passer le restant de mes jours\*.**

Le bruit ne fait pas de bien, le Bien ne fait pas de bruit...\*